

## L'État n'a rien à faire dans la chambre à coucher

Entrons maintenant dans une dimension de nos vies quotidiennes très choyée par les discours politiques : les politiques de la famille. Dans les faits, les réalisations sont particulièrement modestes<sup>1</sup>. Nous nous trouvons face à un exemple très éloquent de la distance entre l'incantation et la mise en œuvre. Que tout ne soit pas simple en Helvétie pour développer les politiques familiales, ce n'est pas un hasard<sup>2</sup>. Parmi les compromis qui permettent à la Suisse d'exister, le compromis culturel occupe une place majeure et il permet d'assumer de fortes différences de traditions religieuses. Traduction politique : le parti socialiste et le parti démocrate chrétien multiplient les initiatives et les appels pour développer des segments de politique familiale. Mais il y a famille et famille. Les deux supporteurs ne se supportent guère dès lors qu'il faut définir et faire aboutir des projets. Le système suisse d'allocations familiales est le fruit amer de cette discorde. Et nous en restons à vingt-six cantons et 26 politiques familiales<sup>3</sup>.

### La politique familiale, ça existe

Nous sommes quelques-uns à être agacés d'entendre trop souvent : « il n'y a pas de politique familiale en Suisse ». On veut bien admettre que le propos trahit une impatience légitime ou encore l'irritation face à une cascade d'échecs dont le refus de l'assurance-maternité n'est pas le moins flagrant. Mais une politique familiale existe. Les allocations familiales sont versées à tous les enfants dont les parents travaillent (donc pas à tous). Des rabais fiscaux sont consentis aux familles. Plusieurs régimes d'assurances sociales, c'est important, garantissent la protection des membres de la famille. Exemple : le père meurt, son épouse reçoit une rente de veuve, les enfants une rente d'orphelins. Des services ont été mis en place pour apporter un soutien éducatif aux enfants, voire aux parents. Dans plusieurs villes et régions, des crèches et des garderies (on parle d'équipements pour la petite enfance) fonctionnent de manière heureuse. Il y a même des rabais dans les trains, les musées et sur les pistes de ski. Et dans certains cantons, on note un nombre significatif de logements subventionnés destinés aux familles.

Bien sûr, cette énumération n'est pas exhaustive. Dans ces conditions, qu'est-ce que qui ne va pas ? En deux mots : ces politiques sont presque toujours très pingres, elles ne sont pas à la hauteur du poids que représente pour beaucoup l'éducation des enfants. Surtout lorsque les parents sont engagés dans une activité professionnelle rémunérée et lorsque le système familial est marqué par des ruptures<sup>4</sup>. La grande majorité des initiatives récentes visant à renforcer les politiques familiales ont échoué ou ont débouché sur des mesures lilliputiennes<sup>5</sup>. Peut-on parler d'une impasse ?

---

<sup>1</sup>Voir : P. Gilliand (éd.), *Familles et solidarité dans une société en mutation*, Réalités sociales, Lausanne, 1990 et B. Despland, (éd.), *Femmes et travail*, Réalités sociales, Lausanne, 1991.

<sup>2</sup>Cf. : K. Lüscher, F. Schultheis, M. Wehrspann, *Die « postmoderne » Familie. Familiäre Strategien und Familienpolitik in einer Uebergangszeit*, Universitätsverlag, Konstanz, 1988.

<sup>3</sup>J.-P. Fragnière, « Familles et pauvreté », in : T. Fleiner-Gerster, P. Gilliand, K. Lüscher, (éds.), *Familles en Suisse*, édité par le Département fédéral de l'Intérieur, Éditions Universitaires, Fribourg, 1991.

<sup>4</sup>Sur toutes ces questions, voir les contributions réunies dans : P. Gilliand, (éd.), *Familles en rupture, pensions alimentaires, et politique sociale*, Réalités sociales, Lausanne, 1984.

<sup>5</sup>Sur ce sujet, on lira avec intérêt l'étude conduite par P. Gilliand dans le cadre du PNR 29 et publiée par l'Of<sub>ce</sub> fédéral de la statistique : P. Gilliand, F. Cuénoud, *Politique familiale et budget social de la Suisse*, OFS, Berne, 1994.

### **Politique familiale, l'impasse ?**

L'immobilisme en matière de politique familiale comporte des risques majeurs et représente très vraisemblablement de fausses économies<sup>6</sup>. Rappelons-nous la diversité des situations, la richesse des rôles joués par la famille, mais aussi la fragilité qui caractérise ces prestations et ces échanges. Dans de nombreuses situations, un soutien de la collectivité s'impose. À défaut, de graves problèmes peuvent surgir.

Autrement dit, les lacunes du soutien à la famille peuvent conduire à de lourds échecs : maladies physiques ou psychiques, assistance, délinquance et parfois même la prison. Le prix de ces échecs peut être très lourd, il serait irresponsable de l'oublier. Il est vrai que ce type d'assertion ne peut guère être étayé par des preuves irréfutables. On pourra toujours avancer l'exemple de quelqu'un qui s'est sorti des situations les plus pénibles. Il n'en reste pas moins que l'effet des conditions d'éducation fragiles et lacunaires se fait fréquemment sentir et induit des dépendances de toute nature.

Très concrètement, les limites observées en matière de développement des politiques familiales induisent des coûts qui se reportent sur d'autres bureaux des affaires sociales ou sanitaires, ce que l'on croyait être une économie se révélant en fait un poids supérieur pour le contribuable.

### **L'imposition de la famille**

Dans la période récente, on constate une tendance des régimes fiscaux à tenir compte de la situation familiale des contribuables et à proposer des allègements, en particulier en faveur des enfants ou des personnes à charge. Le système du « quotient familial » constitue à cet égard l'expression d'une volonté explicite de tenir compte des conditions de vie réelles du ménage. On ne saurait contester l'importance de l'apport de ces mesures à l'allègement du budget des familles dites modestes. Néanmoins, leurs limites sont évidentes<sup>7</sup>.

Retenons le cas d'une famille de trois personnes (mère, père, enfant) ; le « cadeau » fiscal lié au quotient familial couvre une part très importante des frais induits par l'enfant dans le cas d'une famille de cadres, alors que pour un ouvrier non qualifié, il permet tout juste d'acheter les « Pampers ».

La remise d'impôts constitue également une mesure relativement répandue destinée à permettre au contribuable en difficulté de faire face à des périodes difficiles. Néanmoins, les conditions d'obtention de ces facilités sont souvent particulièrement sévères, voire complexes et ne sont que rarement orientées vers un souci réel de favoriser une véritable réinsertion plutôt qu'une simple « remise à flots ». Il est incontestable que l'instrument fiscal pourrait apporter une contribution plus marquée à la lutte contre la paupérisation des familles.

Notons à ce propos que les dernières propositions fédérales (fin 2000) visant à alléger l'imposition des familles sont pour le moins ambiguës. Le cadeau qui sera accordé aux familles disposant de revenus copieux sera évidemment nettement supérieur à la réduction d'impôt promise aux milieux les plus modestes.

### **La place des enfants**

L'enfant est peu à peu devenu le personnage central de la famille. Longtemps, il a été une valeur productive : à la campagne, il constituait une main-d'œuvre gratuite ; dans les mines et les manufactures, au XIXe siècle, on le faisait travailler dès sept ans. Dans les familles aisées, il est

---

<sup>6</sup>B. Despland, J.-P. Fragnière (éds.), *Politiques familiales : l'impasse?* Éditions EESP, Lausanne, 1999.

<sup>7</sup>T. Fleiner-Gerster, P. Gilliland, K. Lüscher, (Éds), *Familles en Suisse*, Éditions universitaires, Fribourg, 1991.

confié à des domestiques. Mais, de plus en plus explicitement, il est perçu comme une personne, un bien précieux, objet de tous les soins pour son épanouissement : il devient une valeur affective. Dans le même temps, il commence à être une réalité rare, la tendance séculaire de la fécondité est à la baisse. Avec environ 1,5 enfant par femme depuis plusieurs années, l'indice conjoncturel de fécondité signifie que les générations sont loin de se remplacer.

La procréation devient de plus en plus volontaire et consciente avec la génération de la planification familiale. D'où l'importance du « désir d'enfant » dont la plupart des enquêtes montrent qu'il est nettement plus élevé que le nombre d'enfants effectivement procréés. Cette tension entre le désir et la réalité est particulièrement importante dans les milieux les plus défavorisés. Par ailleurs, le passage de la famille traditionnelle à la famille actuelle est largement associé à une sentimentalisation des relations entre générations et à une préoccupation croissante concernant l'établissement des enfants. « Caser mon fils », est devenu une préoccupation majeure des mères et des pères.

L'enfant est nourri d'affection, on en attend de lui en retour. Il peut également bénéficier de soins et de services de plus en plus spécialisés et, souvent, incontestablement utiles. En fait, on peut se demander dans quelle mesure cette sollicitude organisée n'est pas induite par une certaine forme de culpabilité des parents qui se traduit par un sentiment d'incompétence et une délégation des responsabilités à des professionnels de plus en plus nombreux et diversifiés. L'action sociale se doit d'envisager ce phénomène dans son activité orientée vers l'organisation, voire le développement de ses services<sup>8</sup>.

### Résignations calculées ?

Les signes les plus récents indiquent plutôt des attitudes résignées.

Dans toute cette affaire, on joue avec le feu. La jeunesse d'aujourd'hui s'est trouvée en première ligne pour payer les pots cassés de la crise et des restructurations. Aux avant-postes de la statistique du chômage. Dans le peloton de tête des statistiques de la pauvreté. Elle est matraquée par les invitations à la consommation, alors que les petits boulots, donc les petits sous, se font rares. La frustration s'alourdit.

Le cortège des mesures d'économies, qui tombent jour après jour en ces périodes de ficelage des budgets publics, touche lourdement les secteurs de la formation et de la jeunesse. Au nom d'une volonté déclarée de *sauver l'essentiel*, on comprime significativement les prestations offertes à la jeunesse ; à tous les niveaux de la formation. Mais, surtout, sur ce que l'on appelle les marges, c'est-à-dire cet ensemble de prestations complémentaires qui permettaient aux échecs de ne pas conduire directement à la marginalisation, aux difficultés d'insertion, de ne pas engendrer un sentiment d'abandon<sup>9</sup>.

Toutes ces initiatives, tous ces petits riens, aux frontières de la deuxième chance, de la culture et des loisirs qui atténuaient les tensions des caps difficiles, tout cela est devenu la cible des artisans des coupes budgétaires.

Le marché du travail s'enfonce dans l'habitude de compter un certain niveau de chômage comme une réalité normale et évidente. Des grappes entières de jeunes professionnels terminent leur

---

<sup>8</sup>Une synthèse des travaux concernant la question des coûts de l'enfant est disponible au Fond National suisse de la recherche scientifique sous le titre : les coûts de l'enfant et leur compensation en Suisse.

<sup>9</sup>O. Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 1997.

formation sans perspectives de débouché. L'obsolescence du secteur de la formation professionnelle apparaît dans toute son ampleur. Combien de jeunes ont commencé leur carrière par une longue période de chômage ?

Pourtant, nous devrions avoir entendu les échos des révoltes qui se sont exprimées dans les pays voisins. On a prêté attention aux événements de l'ex-RDA. On a vu les bras tendus, les croix gammées et les slogans qui ressuscitaient une époque que l'on croyait révolue. Certains se sont vite rassurés en attribuant ces réactions à je ne sais quelle *nature profonde* qui caractériserait l'Allemand. D'autres y lisent un dernier avatar du rouleau compresseur imposé par le « socialisme réel ». Et cela est en train de se développer tout près de chez nous.

Et si ce n'était pas si simple ? Et si l'on devait lire dans ces manifestations un signe du refus de payer les pots cassés, de s'engager dans des impasses, de se soumettre à l'évidence des fausses promesses ?

La génération actuellement aux commandes a connu les avantages des promesses tenues, malgré quelques soubresauts d'ordre essentiellement culturel. « Si tu travailles bien à l'école, tu réussiras dans la vie ». « Si tu acquiers un bon bagage intellectuel, les chemins de la réussite te sont ouverts et tu connaîtras les charmes de l'aisance et du succès ». « Si ton comportement ne s'écarte pas des chemins de la normalité, tout est possible. Et même si des difficultés se présentent à toi, on trouvera toujours une solution ».

Ces voies pavées de sécurité et de promesses se révèlent de plus en plus problématiques et incertaines. Beaucoup constatent que tous ces discours deviennent un leurre et qu'il est aberrant de croire en ces promesses fallacieuses. Celles et ceux qui ont aujourd'hui 16 ou 20 ans n'ont pas connu l'horreur des extrémismes et des totalitarismes, ou si peu. On leur en a parlé sans doute, mais sous des formes et dans un langage qui ne manquaient pas d'ambiguïté et qui faisaient la part belle aux nuances douteuses.

Alors, si tant de jeunes sont acculés à voir se boucher leurs horizons, à vivre leurs frustrations au quotidien, à se laisser envahir par la désespérance, on peut être légitimement inquiet de leurs réactions.

Ceux qui ont si peu à perdre ne s'embarrassent pas de souvenirs qui ne sont pas les leurs. Après avoir beaucoup promis, si l'on ne tient pas nos promesses à l'égard d'une jeunesse dont l'impatience et les aspirations sont certainement légitimes, on peut craindre à juste titre que des lendemains difficiles couvent sous la cendre de nos résignations calculées.

### **Assez de tergiversations**

En Suisse, les équipements routiers sont relativement bien développés. On se déplace, les trains circulent, les équipements sanitaires sont bien cotés – c'est vrai qu'ils coûtent cher. Le pays a investi dans un nombre important de domaines, y compris dans les équipements de protection civile, avec leurs abris antiatomiques. Bien.

Aujourd'hui, il convient de considérer sous un nouveau jour les responsabilités collectives dans l'accueil et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, donc dans les politiques familiales.

Que l'on quitte enfin ce sempiternel blocage entre les partisans d'une famille « traditionnelle » qu'il faudrait soutenir et les tenants d'une large ouverture à divers modèles du « vivre ensemble ». C'est l'enfant qui doit être placé au cœur du débat et de l'action. Pas l'enfant comme

réalité isolée (ça n'existe pas), mais l'enfant avec tout ce qui doit l'entourer pour lui permettre de croître et de cheminer vers l'autonomie et la liberté<sup>10</sup>.

Sans doute, l'État n'a rien à faire dans la chambre à coucher. Mais il ne doit pas être totalement ignorant de ce qui s'y passe. Trop de « pudeur » peut être une forme d'irresponsabilité<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup>Il convient de le rappeler aux organisations patronales qui semblent « découvrir », au début 2001, l'opportunité d'une action en faveur des familles. Mais, leur vœu est essentiellement dicté par un certain assèchement du marché du travail. De plus, elles envisagent de confier cette mission au secteur privé, voire à l'action bénévole. Quelle ouverture!

<sup>11</sup>J. Kellerhals, e. a., *Microsociologie de la famille*, P.U.F., Paris, 1984, p. 7.